

revue critique de droit international privé

BOEBA
2
10



SIRIUS
EDITIONS

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Fondation. — Siège aux États-Unis. — Immatriculation administrative en Italie. — Domicile. — Article 53. — Domicile hors territoire des États contractants. — Inapplicabilité de l'article 5.5. — Action en exécution des charges apposées à une donation. — Fondement personnel. — Inapplicabilité de l'article 16-1. — Articles 3 et 4, al. 2. — Application de l'article 14 du code civil. — Cour d'appel de Paris (1^{re} Ch. civ.), 17 novembre 1993, note Hélène Gaudemet-Tallon, p. 115.

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

Étrangers. — *Situation irrégulière.* — *Réadmission.* — *Accord de Schengen.* — Décret du 12 janvier 1994, p. 123.

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

Asile. — Accords internationaux. — Loi constitutionnelle du 25 novembre 1993, p. 129. — *Espace économique européen.* — *Professions.* — *Étrangers.* — Loi du 31 décembre 1993, p. 130. — *Étrangers.* — *Entrée et séjour.* — *Immigration.* — *Mariage.* — Loi du 30 décembre 1993, p. 133. — *Étrangers.* — *Travail clandestin.* — *Infractions à la législation sur la main d'œuvre étrangère.* — *Peines.* — Loi quinquennale du 20 décembre 1993, p. 139. — *Étrangers.* — *Visa de sortie du territoire.* — *Délivrance.* — *Autorité compétente.* — Décret du 6 décembre 1993, p. 142. — *Manifestations sportives.* — *Sécurité.* — *Étrangers.* — *Interdiction du territoire.* — Loi du 6 décembre 1993, p. 143. — *Nationalité.* — *Déclarations de nationalité française.* — *Certificats de nationalité.* — *Contentieux.* — *Décrets du 30 décembre 1993,* p. 144.

III. — Communautés européennes.

Convention de Bruxelles concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale. — p. 160. — *Étudiants.* — *Séjour.* — Directive du 29 octobre 1993, p. 161.

IV. — Informations diverses.

Alsace-Lorraine. — *Nationalité française.* — *Réintégration.* — *Preuve.* — *Possession d'état.* — Réponse du ministre, p. 165. — *Nationalité française.* — *Preuve légale.* — *Certificat.* — *Conditions de délivrance.* — Réponse du ministre, p. 166. — *Roumanie.* — *Droit international privé,* par Octavian Capatina, p. 167. — *Loi n° 105 du 22 septembre 1992 sur le règlement des rapports de droit international privé roumain,* p. 172. — *Conférence de La Haye de droit international privé.* — *Nouvelles conventions (1951-1993).* — *État des signatures et des ratifications au 1^{er} mars 1994,* Académie de droit international de la Haye, p. 226. — *Comité français de droit international privé,* par Jean-Pierre Rémerly, p. 227 et Bertrand Ancel, p. 232.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

- I. — **Livres.** — Beliard (G.), Riquier (E.), Wang (X. Y.), *Glossaire de droit international privé belge* (Horatia Muir Watt), p. 237. — Campbell (Dennis) et Fischer (Joyce) (sous la direction de), *International Immigration and Nationality Law* (Horatia Muir Watt), p. 238. — Fernandez Rozas (José Carlos) et Sanchez Lorenzo (Sixto), *Curso de Derecho internacional privado* (B.A.), p. 239. — Junker (Abbo), *Internationales Arbeitsrecht im Konzern* (Paul Lagarde), p. 240. — Marx (Ansgar), *Perspektiven der internationalen Adoption, Adoptionsrecht und Adoptionspolitik in ausgewählten Staaten Asiens unter Berücksichtigung der Un-Deklaration über Jugendwohlfahrt, Pflegekindschaft und Adoption* (Valérie Poupineau), p. 244. — Meyer (Pierre), *Droit international privé burkinabé et comparé* (Pierre Bourel), p. 247. — North (Peter), *Essays in Private International Law* (Horatia Muir Watt), p. 250. — Sanchez Lorenzo (Sixto), *Garantias reales en el comercio internacional* (*Reserva de dominio, venta en garantía y leasing*) (Bertrand Ancel), p. 251.
- II. — **Revue.** — Martiny (Dieter), *Probleme der Doppelstaatsangehörigkeit im deutschen Internationalen Privatrecht* (P.L.), p. 255. — *European Review of Private Law, Revue européenne de droit privé, Europäische Zeitschrift für Privatrecht* (H.M.W.), p. 256.

SOMMAIRE DU N° 1-1994

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

Dominique TURPIN. — *La réforme de la condition des étrangers par les lois des 24 août et 30 décembre 1993 et par la loi constitutionnelle du 25 novembre 1993*.



Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

Acquisition de la nationalité française. — Article 57-1 du code de la nationalité. — Possession d'état de Français. — Carte d'identité. — Passeport. — Possession d'état continue et non équivoque. — Personne informée de son extranéité. — Circonstance indifférente. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 24 novembre 1993, note Paul Lagarde, p. 63.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

.....

III. — CONFLITS DE LOIS.

Contrat de travail. — Licenciement. — Entreprise étrangère. — Personnel basé à Paris. — Loi française. — Applicabilité. — 1^o Salarié protégé. — Comité d'établissement parisien. — Dispositions françaises impératives. — 2^o Licenciement économique. — Application par l'employeur de la procédure française. — Loi française applicable aux effets du licenciement. — Cour de cassation (Ass. plén.), 10 juillet 1992 (2 arrêts), note Bernard Audit, p. 69.

Loi étrangère. — Nature. — Règle de droit. — Recherche. — Interprétation. — Pouvoir souverain des juges du fond. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 13 janvier 1993, note Bertrand Ancel, p. 78.

Adoption. — Adoption simple. — Nationalité commune étrangère des demandeurs et de l'enfant. — Loi personnelle interdisant l'adoption. — Refus. — 2) *Ordre public*. — Loi personnelle étrangère ignorant l'adoption simple. — Absence de contrariété en l'espèce à l'ordre public français. — Cour d'appel de Dijon (1^{re} Ch. civ.), 12 mars 1993, note Horatia Muir Watt, p. 82.

Convention de La Haye du 14 mars 1978. — Régime matrimonial. — Loi applicable. — Changement. — Article 7. — Régime initial cubain. — Immutabilité. — Résidence habituelle transférée en France. — Époux tous deux français. — Application de la loi française. — Choix d'un régime conventionnel. — Homologation. — Cour d'appel de Paris (2^e Ch. A), 3 novembre 1993, note Paul Lagarde, p. 88.

Contrat. — Loi applicable. — Absence de choix exprès. — Ensemble des circonstances. — Contrat lié à d'autres. — Objet du contrat. — Prise en considération. — Nécessité. — 2) *Promesse de rachat d'actions sociales*. — Loi applicable. — Contrat de travail liant les mêmes parties. — Actions d'une société étrangère. — Prise en considération. — Nécessité. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 12 janvier 1994, note Horatia Muir Watt, p. 92.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

.....

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 1^{er}. — Action en réparation. — Responsabilité d'un enseignant. — École publique. — Action portée devant une juridiction pénale. — Matière civile et commerciale. — Article 37, alinéa 2. — Tiers intéressé. — Recours. — Exclusion. — Article 27-2. — Comparution du défendeur. — Procédure d'origine. — Défense sur l'action publique. — Silence sur l'action civile. — Défaut (non). — Cour de justice des Communautés européennes, 21 avril 1993, note Hélène Gaudemet-Tallon, p. 96.